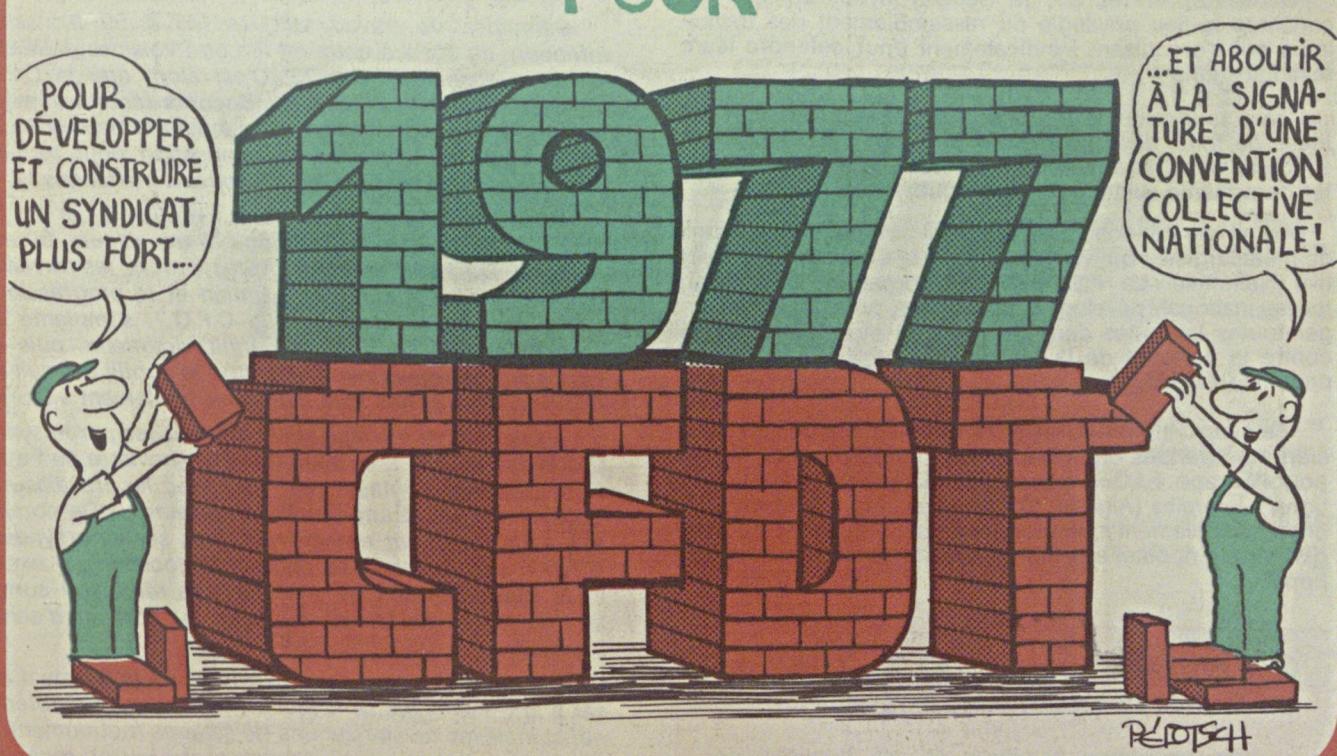




TOUS ENSEMBLE,
RENFORÇONS LA C.F.D.T.
POUR FAIRE ABOUTIR
NOS REVENDICATIONS
UN OBJECTIF A ATTEINDRE :
200 000 ADHÉRENTS
DANS LA MÉTALLURGIE

MEILLEURS VOEUX
À NOS ADHÉRENTS ET LEUR FAMILLE
POUR



UNE CFDT PLUS FORTE POUR

Les travailleurs votent de plus en plus pour la C.F.D.T. aux élections professionnelles.

Mais nous devons leur expliquer sans cesse :

- que le syndicalisme que nous leur proposons implique qu'ils y participent en cotisant, en débattant collectivement des objectifs et formes d'action, en prenant part à l'activité du syndicat et à l'action décidée...

- que ce syndicalisme n'est pas un organisme d'assistance mais un outil pour permettre aux salariés de transformer la condition ouvrière : le bulletin de vote ne suffit pas, seule l'adhésion à l'organisation, à l'action, donne toute sa dimension, toute son efficacité au choix effectué lors des élections professionnelles ;

- que la « qualité » ne s'oppose pas à la « quantité » : à la F.G.M.-C.F.D.T. nous avons l'ambition de rassembler le maximum de métallurgistes dans l'action pour aboutir à la satisfaction des revendications immédiates mais aussi pour parvenir à des transformations fondamentales de la société.

UN MILLION D'ADHÉRENTS

Déjà la C.F.D.T., ce sont plus d'un million d'adhérents dont 150 000 métallurgistes, qui luttent pour leurs revendications, pour une vie meilleure.

Ce sont des centaines et des centaines de milliers de travailleurs qui agissent au coude à coude, et pratiquent une solidarité active au sein du même atelier ou du même bureau, de la même région et au niveau national.

Dans ton entreprise, la section syndicale C.F.D.T. constitue le lieu privilégié du rassemblement des travailleurs qui s'organisent syndicalement pour défendre leurs revendications.

Dans ta localité, le syndicat, c'est la confrontation des idées de tous, des expériences de lutte, c'est un lieu de solidarité entre les adhérents de toutes les sections syndicales d'un même secteur géographique.

Au niveau national, c'est le même combat de 3 millions de métallurgistes qui veulent obtenir la Convention Collective Nationale. La F.G.M.-C.F.D.T. organise l'action au niveau national, développe les moyens pour faire converger toutes les luttes dans un puissant mouvement dirigé contre le patronat de la Métallurgie, organisé au niveau national (U.I.M.M.).

Au niveau international, par l'intermédiaire de son adhésion aux grandes organisations des métallurgistes (F.E.M. pour l'Europe, F.I.O.M. pour le Monde entier) et de ses relations bilatérales (Algérie, Yougoslavie...) la F.G.M.-C.F.D.T. cherche également à développer la solidarité entre métallurgistes pour riposter aux manœuvres du capitalisme international.

● Pont-à-Mousson à St-Etienne-du-Rouvray (Haute-Normandie)

Les travailleurs immigrés de cet établissement Pont-à-Mousson ont rejoint les rangs de la C.F.D.T. pour lutter et défendre leurs droits et leur dignité.

Environ 280 travailleurs dans l'usine et parmi eux 160 immigrés dont la plupart (plus de 100) ont adhéré à la C.F.D.T. (60 % des voix aux élections de délégués du personnel) implantée cette année. Déjà de nombreuses actions ont été conduites avec succès : conditions de travail, logement, salaires...

● USINOR à Denain (Nord)

Une entreprise de plus de 8 000 salariés dans laquelle la section C.F.D.T. effectue un travail collectif s'employant notamment à multiplier le nombre de ses responsables et à populariser largement les positions et propositions de notre organisation.

Depuis le début 1976, 250 nouvelles adhésions qui viennent confirmer les bons résultats obtenus aux élections de délégués du personnel de 1975. La S.S.E.-C.F.D.T. est bien partie pour le millier d'adhérents.

Et en octobre 1976, nouvelle confirmation de l'audience de la C.F.D.T. aux élections du Comité d'Entreprise puisque nos candidats recueillent cette année 1 390 voix contre 814 en 1974 (+ 576 voix) dans le 1^{er} collège sur 5 184 suffrages exprimés.

ACTIONS ET IMPLANTATIONS NOUVELLES

● AUREC-SUR-LOIRE (Loire-Haute-Loire)

Une petite localité industrielle en Haute-Loire située à proximité de St-Etienne, avec une dizaine de petites entreprises métallurgiques employant de 10 à 60 salariés.

Semaines de travail longues (45 à 50 h), salaires inférieurs de 20 % à ceux de la Loire voisine... telle est la situation observée en 1973. C'est alors que la C.F.D.T. s'implante dans deux usines : **Socoma** (conflit immédiat) et **Barnier-Frachon**. Les patrons prennent peur et lâchent un peu de lest : salaires, compensation pour réduction d'horaires... mais les horaires demeurent inchangés !

Début 1975, c'est l'explosion... préparée par les militants C.F.D.T. : **Barnier-Frachon** (45 travailleurs, 30 adhérents C.F.D.T.) part en grève. Après 9 jours, les travailleurs obtiennent le 13^e mois, le maintien et la progression de 1,5 % du pouvoir d'achat... La C.F.D.T. s'implante alors chez **Hostin** et conduit un conflit victorieux, puis chez **Faure** et **Somegoc** (même patron) : le conflit qui suit dans ces deux entreprises sera long mais également victorieux.

Au cours des manifestations organisées par le syndicat des Métaux C.F.D.T. en solidarité aux grévistes de **Faure** et **Somegoc**, des contacts sont pris avec les travailleurs de **Caleyron**, **Brun**, **Blanc-Deville**, **Preciaurec**... De nombreuses adhésions sont enregistrées, des sections syndicales C.F.D.T. démarrent... Les patrons négocient (par exemple chez **Blanc-Deville** : 13^e mois, 3 h de réduction compensée du temps de travail, maintien du pouvoir d'achat + 1,5 %...).

C'est enfin au tour des travailleurs de la **Satmo** d'adhérer à la C.F.D.T., de se lancer dans l'action et d'obtenir de substantielles revalorisations de salaires (notamment pour les femmes travaillant aux presses). Le patron renâclant à respecter les accords, 3 autres conflits seront menés au cours des 12 mois suivants par la section C.F.D.T. !

De même chez **Barnier-Frachon**, une nouvelle action a permis en 1976 d'obtenir, entre autres, 5 h 30 de réduction compensée du temps de travail...

Une action qui a permis la syndicalisation (+ 110 adhérents) et une syndicalisation qui a renforcé la C.F.D.T. pour conduire de nouvelles actions efficaces...

UNE ACTION PLUS EFFICACE

LA C.F.D.T. PROGRESSE

● HAPPICH à Creutzwald (Lorraine)

Une section C.F.D.T. démarre avant les vacances 1976 dans cette petite entreprise de 150 salariés. Pour permettre la satisfaction des revendications, elle est amenée à appeler à une grève, largement suivie pendant 5 jours, qui permet d'aboutir aux résultats suivants : + 12 % sur les salaires minima, + 0,69 F pour les professionnels, garantie de progression du pouvoir d'achat pour 1977, 13^e mois...

Après cette action victorieuse, la section C.F.D.T. compte 100 adhérents.

● TUBES DE JOUEF (Lorraine)

Une entreprise de 300 salariés dans laquelle une section C.F.D.T. est créée en mars 1975. En mai 1976, c'est le conflit qui permettra d'arracher 95 F d'augmentation uniforme, la revalorisation des coefficients (mise en cause du système de classifications), 180 F de prime, 40 F d'augmentation programmée... et 75 % des heures de grève payées.

La section C.F.D.T. compte près de 200 adhérents : une force !

● A.F.E. à Colombiers-Fontaines (Franche-Comté)

Dans cette entreprise de 370 salariés, une section C.F.D.T. puissante compte 250 adhérents (10 sièges sur 12 en délégués du personnel). C'est ce rapport de force évident qui a contraint la direction à revoir positivement la grille de classifications qu'elle voulait appliquer initialement.



CEPENDANT LA C.F.D.T. DOIT SE RENFORCER ENCORE POUR ACCROITRE L'EFFICACITÉ DE SON ACTION SYNDICALE

POUR FAIRE ABOUTIR LES REVENDICATIONS

POUR LUTTER CONTRE L'EXPLOITATION CAPITALISTE.

Dans toutes les régions interprofessionnelles, dans tous les groupes industriels, parmi toutes les catégories de travailleurs, la C.F.D.T. progresse. Les résultats d'élections professionnelles dans les entreprises de la métallurgie indiquent des gains importants pour notre organisation syndicale.

Cette progression vient confirmer l'adhésion aux objectifs et la stratégie d'action de la F.G.M.-C.F.D.T.

● Des objectifs clairs

Pour contraindre le patronat de la Métallurgie à négocier sur la base de la Convention Collective Nationale, la F.G.M.-C.F.D.T. a élaboré une plate-forme revendicative : des revendications négociables immédiatement mais porteuses également des aspirations profondes des travailleurs (une nouvelle conception du salaire, du temps et des moyens pour vivre, une qualification enfin reconnue...).

Ces revendications reprennent les objectifs qui font concrètement l'objet des luttes actuelles : salaires, conditions de travail, emploi, classifications, droits syndicaux et libertés...

● Une attitude unitaire

La F.G.M.-C.F.D.T. a conclu un accord d'unité d'action avec la F.T.M.-C.G.T. afin d'engager une dynamique qui rassemble la grande masse des métallos dans la lutte contre l'U.I.M.M.

Cet accord reprend de nombreux objectifs revendicatifs contenus dans la plate-forme de la F.G.M.-C.F.D.T. mais il suppose également que le débat soit ouvert dans les entreprises pour le choix définitif des revendications de salaires, par exemple.

L'unité d'action est un moyen essentiel pour réunir le rapport de forces qui fera plier le patronat. Mais cette unité d'action implique également une C.F.D.T. forte pour permettre aux travailleurs d'exprimer toutes leurs revendications.

● Une démarche démocratique

La pratique démocratique de la C.F.D.T. consiste à débattre avec les adhérents, avec les travailleurs sur les objectifs et formes de lutte proposés par le syndicat.

Cette démarche est la clé du renforcement du rapport de forces par la participation de tous à la décision qui en découle.

FEDERATION
GENERALE DE
LA METALLURGIE

cfdt

ILS SONT PLUS
DE 200.000...
RIEN QUE POUR
LA C.F.D.T !

Maxon

TOUJOURS PLUS NOMBREUX A LA CFDT
POUR UNE ACTION VICTORIEUSE

200 000 ADHÉRENTS : UN grâce à vous, il sera atteint

Vous tous, adhérents de la C.F.D.T., vous êtes les mieux placés pour contribuer au renforcement de la C.F.D.T. en discutant avec vos camarades de travail, en leur expliquant les positions de la C.F.D.T., en leur démontrant la nécessité d'une organisation syndicale puissante pour faire aboutir les revendications.

Vous pouvez conduire celui qui utilise le même vestiaire, qui partage votre table à la cantine, qui accomplit les mêmes tâches sur le poste de travail à côté... à adhérer à la C.F.D.T.

C'EST VOUS QUI POUVEZ MONTRER QUE LE SYNDICAT VIT GRACE A SES ADHÉRENTS, qu'il n'est pas un simple bureau de réclamations ou de perception des cotisations mais bien une structure collective de décision et d'action.

La C.F.D.T. a beaucoup de sympathisants qui votent pour ses candidats aux élections professionnelles mais cela ne suffit pas... on ne peut concevoir un « courant de sympathisants à vie » : nous devons solliciter leur adhésion qui constitue un engagement à l'action mise en œuvre par l'organisation syndicale.

UNE SOLIDARITÉ AU NIVEAU INTERNATIONAL

• Forges d'Aironville (Lorraine)

Cette filiale du groupe belge HAINAUT-SAMBRE emploie 390 salariés qui se sont mis en grève du 21 octobre au 4 novembre avec leur section C.F.D.T.

La direction du groupe refusant toute négociation, des contacts ont été établis par la F.G.M.-C.F.D.T. avec son homologue de Belgique, la C.M.B. qui, elle-même, s'est préoccupée d'organiser la solidarité active au niveau des usines belges. Cela a permis l'ouverture des négociations aux Forges d'Aironville : retour compensé aux 40 h, 3 % d'augmentation des salaires, 13^e mois intégral...



DÉPASSER CERTAINS ARGUMENTS

Il faut par la discussion dépasser les arguments qui bloquent le développement du syndicalisme :

• « Je suis d'accord avec vous, mais je veux rester libre » : Cette soi-disant liberté est avant tout celle de subir la volonté du patron, celle qui constitue à demeurer en marge de ceux qui se battent pour leur dignité, celle de critiquer sans avoir participé aux décisions prises qui engagent nos propres conditions d'existence.

Dans ce cas « rester libre » veut dire « demeurer simple spectateur ».

• « Je me syndiquerai quand il n'y aura plus qu'un seul syndicat ».

L'unité syndicale a toujours été la volonté profonde de la classe ouvrière. La C.F.D.T. souhaite l'unité et cherche sans cesse à réunir les conditions de l'unité d'action et à impulser le débat devant les travailleurs pour parvenir à dégager les convergences qui existent avec nos partenaires syndicaux de la C.G.T.

Cependant adhérer à la C.F.D.T., c'est justement dans un premier temps contribuer à consolider l'unité d'action et à poursuivre le débat avec l'ensemble des travailleurs pour construire à terme l'organisation syndicale unique capable de répondre réellement aux souhaits de la classe ouvrière.

NE PAS RESTER SPECTATEUR

Dans tous les pays d'Europe, existe une Convention Collective Nationale telle que nous voulons la négocier en France.

Bien sûr, le patronat français est intransigeant... mais n'en est-il pas de même en Allemagne, en Italie...

Toutefois dans ces pays, il existe des organisations syndicales fortes en nombre d'adhérents, dans la métallurgie.

• Allemagne Fédérale : L'I.G. Métall compte 2 500 000 adhérents ;

• Italie : La F.L.M. compte plus d'un million d'adhérents.

Il en est de même en Angleterre, en Belgique, dans les pays scandinaves... Même en Espagne, les syndicats clandestins ont un nombre important d'adhérents !

ALORS EN FRANCE, N'AURAIT-ON QUE DES IDÉES ?

Sur 3 millions de métallurgistes, les fédérations C.F.D.T. et C.G.T. comptent seulement 500 000 adhérents. Et pourtant 80 % des métallos votent C.F.D.T. et C.G.T. aux élections professionnelles.

On comprendra d'autant plus facilement qu'il n'est pas impossible pour la C.F.D.T. d'atteindre l'objectif fixé : 200 000 adhérents alors qu'elle en compte 150 000.

Il suffirait que chaque adhérent actuel amène un camarade à se syndiquer pour atteindre le cap des 300 000.

OBJECTIF DE LA FGM-CFDT



Décrocher les revendications... Oui... Mais il faudra aussi abattre « le mât de cocagne ».

• HURE A Bagneux (Région Parisienne)

Une entreprise de machines-outils de 700 personnes avec menaces de licenciement et blocage du pouvoir d'achat. La section F.O. majoritaire (60 % des suffrages) profite du 7 octobre, journée nationale d'action C.F.D.T.-C.G.T., pour appeler à la grève. Tous les adhérents sont alors exclus de F.O. pour avoir participé à cette grève. Ils rejoignent la C.F.D.T. et créent une nouvelle section syndicale qui rassemble également de nombreux travailleurs inorganisés jusqu'alors, une section syndicale C.F.D.T. bien décidée à se battre pour le pouvoir d'achat et la garantie de l'emploi.

• COMEFOR A Roche-la-Molière (Loire-Hte Loire)

Jusqu'en 1975, des délégués du personnel C.G.T. et « indépendants » se partagent l'audience aux élections professionnelles. La direction cache son intransigeance derrière un paternalisme bienveillant, la section C.G.T. reçoit peu de soutien régional et certains « indépendants » commencent à y voir clair dans le jeu patronal.

Des contacts sont alors pris avec la C.F.D.T. qui apporte son aide à la création d'une section syndicale qui sera d'ailleurs présente aux prochaines élections de délégués du personnel. La plupart des délégués C.G.T. et « indépendants » rejoignent la nouvelle section et y militent activement pour impulser l'action.

ACTION ET SYNDICALISATION DANS UN MEME ÉLAN...

• F.R.L.E. à Dijon (Bourgogne)

Au printemps 1976, les militants de la C.F.D.T. prenaient contact avec des travailleurs des Fabriques Réunies de Lampes Electriques (F.R.L.E. groupe Philips) sur une des zones industrielles de Dijon. Dans cet établissement, la C.F.T. était la seule « organisation » présente, à la solde de la direction.

Les travailleurs de l'entreprise, n'acceptant plus le rôle exercé par le comité d'établissement et par les délégués du personnel, ont voulu modifier cette situation en lien avec le syndicat des métaux de Dijon.

Dès le mois de juin, de nombreux travailleurs (plus de 100) adhèrent à la C.F.D.T.

Des élections professionnelles sont organisées pour les délégués du personnel. La C.F.D.T. qui se présente comme seule organisation syndicale ouvrière obtient la plupart des postes de délégués. La campagne d'adhésion se développe et la section double ses effectifs durant les mois d'été. Un délégué syndical est désigné, un représentant syndical aussi. Maintenant les travailleurs font confiance à la C.F.D.T. et suivent les appels à l'action de l'organisation.

La C.F.D.T. participe aux réunions du comité central d'entreprise et a en vue de préparer ces réunions et de faire aboutir les revendications, entre autres salariales : mini 2 200 F et augmentation uniforme pour tous de 300 F, 5^e semaine de congés payés, opposition à la hiérarchisation de la prime d'équipe, compensation à 100 % de la réduction d'horaire pour les travailleurs qui ne font que 40 h, réduction compensée à 100 % pour ceux qui font plus de 40 h...

Plusieurs appels à l'action, en plus des journées nationales, ont été observés... le personnel de fabrication a débrayé à 100 %.

Par ailleurs, un cycle de formation pour les nouveaux adhérents, rassemblant près de 30 camarades, a été fait sur quatre demi-journées (l'après-midi) pour les travailleurs étant du poste du matin. Une autre étape de formation identique est prévue pour les adhérents du poste du soir.

La section syndicale poursuit sa progression : 250 adhérents sur 470 travailleurs. L'action continue pour l'obtention des revendications. Les principaux responsables de la section participent au travail du syndicat des métaux de Dijon, au travail de l'Inter F.R.L.E. et de l'Inter Philips. Un objectif doit se réaliser très prochainement. Les prochaines élections du comité d'établissement (encore tenu par la C.F.T.) devraient permettre à la C.F.D.T. de gagner tous les sièges.

L'action continue de payer et continuera d'apporter des réponses aux revendications des travailleurs.

CHAQUE ADHÉRENT C.F.D.T. EST CONCERNÉ

Tu es l'un des 150 000 lecteurs de la Voix des Métaux et tu es sans doute toi-même syndiqué à la C.F.D.T.

Mais combien de tes camarades de travail ne le sont pas encore ? Et pourtant, ils bénéficient aussi des résultats arrachés par l'action syndicale mais surtout ils pourraient contribuer à rendre cette action encore plus efficace et à obtenir de nouveaux résultats.

Pour aider ta section syndicale C.F.D.T. à accroître son audience, tu peux contribuer à la syndicalisation dans l'entreprise :

- car il faut que la C.F.D.T. soit forte pour conduire l'action nécessaire face à un patronat organisé et intransigeant ;
- car il faut que la C.F.D.T. possède les moyens matériels suffisants pour impulser les luttes ;
- car une grande bataille est engagée pour obtenir une Convention Collective Nationale ;
- car il faut défendre et faire avancer les propositions spécifiques de notre organisation ;
- car une C.F.D.T. forte permet de construire l'unité d'action dans la clarté et le respect réciproque du partenaire...

Chaque adhérent est concerné et peut proposer à un camarade, non encore syndiqué, de remplir ce bulletin d'adhésion et de le remettre à un délégué ou à un collecteur C.F.D.T.



BULLETIN D'ADHÉSION A LA C.F.D.T.

NOM

Prénom

Atelier ou Service

Qualification

J'adhère à la C.F.D.T. et j'accepte de payer régulièrement ma cotisation syndicale.

Signature